

STRASBOURG Transition énergétique EnerD2, nouvelle structure pour la rénovation thermique

EnerD2 est un nouvel outil destiné à accompagner collectivités et bailleurs sociaux dans la rénovation thermique du patrimoine bâti, dans le cadre des contrats de performance énergétique.

Le réseau GDS et la SERS, deux sociétés d'économie mixte, viennent de créer, à parts égales, une filiale baptisée EnerD2 (société à actions simplifiées), dont la Caisse des Dépôts est actionnaire à hauteur de 30 %. Voilà pour le montage.

Pour les compétences : la SERS est un aménageur, le Réseau GDS, Gaz de Strasbourg (et son bureau d'étude Energival) sont experts dans l'ingénierie thermique, tandis que la Caisse des Dépôts, engagée dans l'accompagnement de la transition énergétique, constitue un levier financier bienvenu.

Présidence en alternance

En pratique, la présidence est assurée en alternance par Eric Fullenwarth, directeur général de la SERS, et Sylvain Waserman, directeur de Réseau GDS. Le siège est à la SERS.

L'intérêt d'EnerD2 se comprend dans le cadre des CPE, ces contrats de performance énergétique qui permettent aux collectivités de réaliser des opérations de rénovation thermique via un prestataire unique (actuellement souvent des groupements d'entreprises). Le CPE induit les études, le diagnostic, la proposition de solutions, la réalisation des travaux, et enfin l'exploitation et la maintenance sur 10 à 25 ans. Ainsi, un bailleur social pourra-t-il choisir de confier à EnerD2 la rénovation énergétique d'un quartier dont les immeubles



VOUS ENVISAGEZ D'EFFECTUER DES TRAVAUX DANS VOTRE LOGEMENT ?

Le parc privé sera, lui, concerné dans un deuxième temps. PHOTO ARCHIVES DNA

sont de véritables passoires thermiques.

L'objectif d'EnerD2 est d'apporter une expertise globale, sur un territoire donné (en l'occurrence la région Alsace), afin d'accompagner de A à Z la rénovation énergétique de bâtiments appartenant au parc public (et du parc privé dans un second temps).

Un seul interlocuteur donc, qui n'a pas vocation à engranger de dividendes puisqu'émanation de trois entités publiques, font valoir ses acteurs (ce qui leur permet, au passage, d'être aussi plus compétitifs dans leurs réponses aux appels).

Autre avantage d'un CPE pour la collectivité : ne pas avancer l'investissement, par ailleurs financé, en partie, par les économies d'énergie réalisées.

Olivier Bitz, président de Réseau GDS, Bernard Egles, président de la SERS et Gil Vauquelin, directeur de la Caisse des dépôts en Alsace, ont paraphé jeudi à Strasbourg l'acte de naissance d'EnerD2. Les premiers projets devraient être lancés d'ici à fin 2015.

FINANCE Bilan de la Caisse de Dépôts Transition énergétique, cohésion sociale et innovation



À Strasbourg, la CDC a investi 1,84 million d'euros en fonds propres dans le projet de Maison universitaire internationale.

PHOTO DNA – M. FRISON

L'an passé en Alsace, la Caisse de Dépôts a accordé 349 millions d'euros de prêts sur fonds d'épargne et investi 6,9 millions sur fonds propres en appui au développement des territoires.

AU LENDEMAIN de la présentation à Paris des résultats 2013 du groupe Caisse de Dépôts (CDC), qui a renoué avec les bénéficiaires (2,1 milliards d'euros), Gil Vauquelin, son directeur régional, a détaillé hier à Strasbourg le bilan annuel des interventions alsaciennes de l'établissement public. « Investisseur institutionnel de long terme, au service de l'intérêt général, nous nous sommes fixé comme priorités en Alsace l'accompagnement de la transition énergétique et écologique, la cohésion sociale et la sphère enseignement-recherche-innovation », a-t-il rappelé.

Pour mettre en œuvre cette feuille de route, la CDC a déployé trois types d'interventions. Gestionnaire pour le compte de l'État des encours des livrets A et des livrets de développement durable, la CDC a ainsi financé l'an dernier pour 349 millions d'euros de prêts sur ces fonds d'épargne. Si le volume a diminué (480 millions en 2012), les encours alsaciens, souligne M. Vauquelin, « atteignent 3,8 milliards d'euros et sont en hausse de 5 % ». Sur ce volume, une part prépon-

dérante (256 millions d'euros) a été affectée au logement locatif social (1 930 nouveaux logements locatifs construits, 3 830 réhabilités). « 48 millions ont été versés pour l'hébergement des populations fragilisées, soit 605 nouvelles places créées, et 45 millions pour la réalisation de projets urbains. »

2 242 PME alsaciennes soutenues par bpifrance

En appui des politiques publiques, la CDC a aussi mobilisé l'an passé 6,9 millions d'euros sur ses fonds propres pour investir aux côtés de partenaires dans des projets locaux emblématiques : EHPAD à Horbourg-Wihr, EnerD2, Alsace Active, chambre allergène au NHC de Strasbourg, etc. Enfin, comme mandataire de l'État et opérateur du programme des investissements d'avenir (PIA), la CDC a engagé l'an dernier près de 11 millions d'euros en Alsace, dont 5,3 millions de subventions au BHNS strasbourgeois et 2 millions en faveur de l'économie sociale et solidaire (2 500 emplois créés et maintenus). Principale filiale du groupe, bpifrance a accru son action dans la région l'an dernier : la compagnie financière a soutenu 2 422 PME (+7%), investissant directement 5,1 millions dans 5 entreprises, accordant pour 640 millions d'euros de garanties (+19%) et suscitant au total 1,3 milliard de financements bancaires (+23%).

X.T.